

Description

L'agent ou l'agente en produits textiles fabriquent de manière industrielle tous types de tissus, câbles ou cordages en fibres naturelles ou artificielles utilisés dans l'industrie vestimentaire, l'ameublement, les transports, etc. Ils confectionnent également des articles textiles techniques particuliers (drapeaux, filets de pêche, stores, etc.). Ils démarrent les installations, surveillent la production et contrôlent la qualité des produits finis.

Leurs principales activités consistent à:

Tâches spécifiques à la fabrication de produits textiles

- approvisionner les machines en matières premières brutes (fils) provenant des stocks;
- préparer les quantités de produits chimiques (colorants, lessives, acides, etc.) indiquées sur les fiches techniques des commandes, réaliser des mélanges en respectant les dosages et les consignes de sécurité;
- mettre en place les équipements des appareils et des machines en fonction de la technique de production utilisée (filature, câblage, tissage, tricotage, etc.);
- régler les machines automatisées selon les instructions reçues et démarrer les installations;
- en cours de production, prélever des échantillons et les faire tester en laboratoire (résistance à la déchirure et au brûlage, tenue de la couleur, etc.);
- surveiller la production et modifier si nécessaire certains paramètres de réglage;
- intervenir en cas de dysfonctionnement technique;

Tâches spécifiques à la confection de produits textiles techniques

- relever, sur les bons de commandes, les quantités de matières nécessaires (tissus, cordages, etc.);
- couper les textiles à la main ou à la machine;
- régler et mettre en route les installations d'assemblage selon la technique appropriée (collage, couture, soudure) et conformément aux directives de sécurité;
- alimenter les machines pour les travaux de finition (rubans, fermetures, décorations);
- surveiller les différentes étapes de la production;

Contrôle et stockage des produits finis

- contrôler les produits finis, signaler les défauts;
- emballer, étiqueter et stocker les articles dans les entrepôts;
- trier ceux qui doivent subir un conditionnement particulier;

Entretien

- effectuer des travaux simples de maintenance sur les machines et nettoyer les appareils;
- recycler ou éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur.

Environnement de travail

Les agents en produits textiles travaillent en équipe dans des ateliers industriels, selon des horaires réguliers. Ils portent un équipement personnel de protection (gants, lunettes, casque auditif) pour effectuer certaines tâches. Ils collaborent essentiellement avec des technologues en textile qui supervisent leurs activités.

Formation

La formation d'agent ou d'agente en produits textiles s'acquiert par un apprentissage dans l'un des domaines spécifiques suivants: Fabrication de produits textiles, Confection de produits textiles techniques.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de l'industrie textile;
- formation théorique (1 jour par semaine) à Zurich (enseignement en allemand pour tous les apprentis de Suisse);
- cours interentreprises (5 jours sur 2 ans).

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'agent ou d'agente en produits textiles avec mention du domaine spécifique.

Contenu

Branches théoriques (sur 2 ans):

- fabrication de produits textiles;
- confection de produits textiles techniques.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Habileté manuelle
- Bonne acuité visuelle
- Esprit méthodique
- Capacité à supporter les bruits

Perspectives professionnelles

Les agents en produits textiles trouvent des débouchés dans les entreprises de fabrication de textiles principalement en Suisse alémanique et au Tessin. Les emplois dans ce secteur sont rares en Suisse romande.

Perfectionnement

Les agents en produits textiles peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de technologue en textile.

Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p. ex. brevet fédéral).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Confectionneur AFP/Confectionneuse AFP
- Couturier d'intérieur AFP/Couturière d'intérieur AFP
- Créateur de tissu CFC/Créatrice de tissu CFC
- Opérateur de machines automatisées CFC/Opératrice de machines automatisées CFC
- Technologue en textile CFC/Technologue en textile CFC

Adresses

Schweizerische Textilschule (STF)
Hallwylstrasse 71
8004 Zurich
Tél.: 044 360 41 51
<http://www.stf.ch>

Swiss Textiles
Fédération textile suisse
Beethovenstrasse 20
Case postale
8022 Zurich 22
Tél.: 044 289 79 79
<http://www.textilberufe.ch>